

Ce que rapporte l'éducation gratuite

Entretien avec Philippe Aghion

par Éric Monnet

Professeur au Collège de France, spécialiste des théories de la croissance et auteur de plusieurs articles et rapports sur l'enseignement supérieur, Philippe Aghion défend la nécessité d'augmenter le financement de l'université sans avoir recours à une hausse des frais d'inscription.

La Vie des idées : Un certain nombre d'économistes défendent des frais d'inscription élevés dans l'enseignement supérieur. L'argument en leur faveur est qu'ils permettraient une meilleure sélection et orientation des étudiants et les inciteraient à de meilleurs efforts. Ils pourraient par ailleurs être progressifs pour répondre à des critères de justice sociale. Que pensez-vous de ces arguments ? Peut-on penser au contraire que des frais d'inscription faibles à l'université seraient plus efficaces d'un point de vue économique ?

Philippe Aghion : J'ai une position très tranchée sur cette question : je pense véritablement que c'est une erreur d'augmenter les droits d'inscriptions. Je suis un adepte du modèle scandinave. En Suède, il n'y a pratiquement pas de frais d'inscriptions pour les étudiants suédois ou européens. Cela part de l'idée selon laquelle l'école doit, comme la santé, être gratuite. C'est une ligne rouge du modèle scandinave. L'éducation est gratuite du jardin d'enfants au doctorat. Cette ligne se justifie d'abord parce que la société se doit d'éduquer les citoyens. En outre, investir dans l'éducation est un facteur de croissance car cela génère ce qu'on appelle les *knowledge externalities* (externalités de connaissance)

L'idée d'« externalité » est en effet centrale dans l'analyse économique, et particulièrement pour l'analyse de la croissance, qui est mon principal domaine de recherche. L'externalité se définit comme la conséquence pour autrui des actions d'un individu ; conséquence qui n'est pas prise en compte par l'individu au moment de son choix. Il y a des externalités négatives, telle la pollution, qui affecte bien d'autres gens que celui qui pollue, et il y a des externalités positives. L'éducation produit indéniablement des externalités positives : si je m'éduque cela contribue au savoir de mes enfants ainsi qu'à celui des personnes qui travaillent avec moi. C'est pourquoi l'État – qui lui peut prendre en compte les externalités et leurs effets sur la société dans son ensemble – se doit de financer l'éducation. De fait, de nombreuses recherches empiriques en économie montrent que ces externalités existent et sont fortes dans le domaine de l'éducation, au sein de la famille comme dans l'entreprise (voir *aller plus loin*). C'est ce qui permet d'affirmer que l'éducation est bénéfique pour la croissance. C'est le même argument qui justifie que le financement public des soins de santé produit des externalités positives (baisse de la contagion) à même d'avoir des effets positifs sur la croissance. En vous éduquant, vous ne vous aidez pas seulement vous-même, vous aidez l'ensemble de la société, vous stimulez la croissance économique, et c'est à ce titre que je défends la gratuité des soins médicaux et de l'éducation.

Ainsi il est trop réducteur de considérer les frais d'inscription uniquement comme des incitations, en s'attachant à l'argument selon lequel les étudiants vont accorder plus d'effort et d'attention à leurs études si elles sont payantes. Il faut au contraire considérer le fait que des frais d'inscriptions faibles incitent des étudiants à faire des études, alors qu'ils n'auraient pas eu les moyens de le faire autrement. C'est pourquoi la notion d'externalité est cruciale.

C'est là une position de principe que j'ai, et que j'ai toujours eue. Valérie Pécresse m'avait demandé de réfléchir à la gouvernance des universités en 2011, et je n'ai jamais voulu inscrire les frais universitaires dans mes propositions, malgré l'insistance de certains. En tant qu'économiste de la croissance, je reste fidèle à cette position, car je sais que cela se justifie économiquement.

La Vie des idées : Vous avez enseigné dans de nombreuses universités étrangères, notamment à University College London (Royaume-Uni) et Harvard (États-Unis). En quoi ces expériences ont-elles forgé votre position actuelle ?

Philippe Aghion : Cette position, je l'ai aussi parce que j'ai vu comment ça marche dans des universités avec des frais d'inscription élevés. Par exemple à Harvard, j'ai été dans des comités d'admission et je sais comment les décisions y sont prises. On donne des bourses aux gens qui ont des CV excellents, les « stars ». Et donc il est vrai que, pour ceux qui ont le meilleur niveau, les frais d'inscription importent peu car il y a toujours des bourses sur critères sociaux leur permettant de faire les études qu'ils souhaitent.

Mais une fois les grandes « stars » sélectionnées, celui qui a les moyens passe devant celui qui n'en a pas. C'est ainsi. Si on annonce la mise en place conjointe de frais d'inscription élevés et de bourses d'excellence sur critères sociaux pour les compenser, à l'arrivée, comme personne ne vérifie le nombre de bourses que l'on accorde ou pas, les bourses seront toujours données au compte-goutte. On aboutira donc au fait que quelqu'un de pauvre doit être beaucoup plus méritant que quelqu'un de riche pour pouvoir faire les mêmes études. Ce n'est pas ma définition de l'équité.

Sciences Po a adopté un système de bourses accompagnant la hausse de ses frais de scolarité mais ça ne permet pas de répondre au problème d'équité que je soulève. J'ai rencontré des élèves de Sciences Po qui voulaient préparer l'ENA et me demandaient de les aider à payer pour pouvoir suivre la préparation ENA à Sciences Po.

La controverse sur la baisse des Aides personnalisées au logement (APL) – qui n'est sans doute pas sans lien avec les révoltes actuelles – nous a rappelé combien des montants de quelques euros par mois peuvent affecter sensiblement le budget des plus pauvres. Ainsi, même des hausses *a priori* minimales des frais universitaires ne seraient pas sans conséquence sur les choix des étudiants. J'ai récemment exposé ces arguments à la Cour des Comptes sans avoir le sentiment d'avoir été entendu. Beaucoup de gens dans la haute fonction publique ont une vision très comptable et sous-estiment l'impact que peuvent avoir des changements de 5 ou 10 euros sur des choix d'éducation et, *in fine*, sur la croissance économique et l'économie de la connaissance. Quelle irresponsabilité de la part de la Cour des Comptes que de proposer une hausse des frais d'inscription, qui représente une « APL à la puissance dix », et qui plus est en pleine période d'effervescence sociale !

La Vie des idées : Faites-vous une différence sur les frais d'inscription pour les étudiants étrangers ?

Philippe Aghion : Il y a en Suède des droits d'inscription pour les étudiants étrangers non européens. Je ne suis pas contre. Dans ce cas, le système de bourse me paraît pertinent car les parents ne contribuent pas à l'impôt et il s'agit effectivement de sélectionner les étudiants excellents. Évidemment, il ne s'agit pas ici de maximiser le profit ; on veut des interactions intellectuelles, avoir un rayonnement international, etc. Il me semble que les principes qui justifient d'attirer des étudiants étrangers sont ainsi différents de ceux qui justifient de subventionner largement l'accès à l'enseignement supérieur.

La Vie des idées : Comment vos positions ont-elles évolué sur ce sujet depuis votre rapport remarqué de 2004 sur « Éducation et croissance » (<http://www.cae-eco.fr/Education-et-croissance>), écrit avec Élie Cohen ? Quelles seraient vos propositions aujourd'hui pour un financement plus juste et efficace de l'université et de la recherche en France ?

Philippe Aghion : Contrairement à ce qui a parfois été écrit, je n'ai jamais défendu la hausse des droits universitaires. J'ai publié de nombreuses études notamment pour le think tank Bruegel sur l'éducation et l'université (voir *aller plus loin*), et je n'ai jamais proposé l'augmentation des frais d'inscription ; j'ai au contraire mis l'accent sur la réforme de la gouvernance des universités. Je pense qu'il faut réformer l'État pour financer l'enseignement et la recherche. Cela signifie qu'on peut dépenser moins dans certains postes ou secteurs, en particulier grâce à une meilleure rationalisation des échelons territoriaux, mais qu'il y a d'autres endroits où il faut dépenser plus. En France, les professeurs dans leur ensemble (et pas seulement à l'université) sont beaucoup moins bien payés que dans les pays voisins. L'État doit jouer son rôle de protection mais il doit investir davantage dans l'éducation.

En Suède on dépense environ par étudiant 21 000 euros. La France est loin du compte, avec 14 000 euros par étudiant en moyenne, et il n'y a pas de raison qu'on ne puisse pas faire comme eux¹. Il y a d'un côté un sous-investissement dans l'éducation supérieure et la recherche fondamentale. D'un autre côté, il y a des niches fiscales qu'il faut mettre à plat puisque nous sommes passés à la flat tax (taux d'imposition unique sur le capital), par exemple le dispositif PINEL d'aide à la pierre. De même, il n'y a aucune raison de baisser la taxe d'habitation pour les 20 % les plus riches. C'est dans cette réforme de l'État qu'il faut chercher les sources de financement pour la recherche et l'enseignement supérieur, et non pas en augmentant les frais universitaires.

Aller plus loin :

- Cours de P. Aghion au Collège de France, « Croissance et organisation de l'enseignement supérieur », 2015-2016, <https://www.college-de-france.fr/site/philippe-aghion/course-2015-10-20-15h00.htm>
- Aghion, P., Dewatripont, M., Hoxby, C., Mas-Colell, A., & Sapir, A. (2008). *Higher Aspirations: An Agenda for Reforming European Universities*. Bruegel blueprint 5, July 2008. Bruegel : <http://bruegel.org/2008/06/higher-aspirations-an-agenda-for-reforming-european-universities/>
- Rapport de la Cour des Comptes. Les droits d'inscription dans l'enseignement supérieur : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-droits-dinscription-dans-lenseignement-superieur>

Publié dans lavedesidees.fr, le 14 décembre 2018.

¹ <https://data.oecd.org/fr/eduresource/depenses-d-education.htm#indicator-chart>